



MAIRIE DE JASSERON

Commune de Jasseron (Ain)

* * * *

DECISION DU MAIRE

Décision n°DM2024.11-02

Objet : Projet de construction d'un pôle périscolaire et culturel – demande de subvention relative à l'aménagement intérieur de la nouvelle bibliothèque.

Monsieur le Maire de la Commune de Jasseron,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le procès-verbal d'élection du maire et de ses adjoints du 23 mai 2020 ;

Vu la délibération du Conseil municipal n°1 du 9 juin 2020 par laquelle le Conseil municipal consent délégation permanente de fonctions à Monsieur Sébastien GOBERT, maire ;

Vu la délibération du Conseil municipal n°CM2021.12-12 du 14 décembre 2021 relative à la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la construction d'un pôle périscolaire et culturel à Jasseron ;

Vu la délibération du Conseil municipal n°CM2022.02-07 du 15 février 2022 relative à l'approbation du programme de travaux du pôle périscolaire et culturel ;

Vu la délibération du Conseil municipal n°CM2022.05-01 du 17 mai 2022 relative à l'approbation de la phase 1 du projet de construction d'un pôle périscolaire et culturel et de son plan de financement ;

Vu la délibération du Conseil municipal n°CM2023.06-05 du 27 juin 2024 relative à l'approbation du projet de démolition et de construction d'un pôle périscolaire et culturel ;

Vu la décision du maire n°DM2022.06-03 du 15 juin 2022 relative à l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un pôle périscolaire et culturel à Jasseron ;

Vu la décision du maire n°DM2024.01-01 du 9 janvier 2024 relative à l'attribution des marchés de travaux (lots 3 à 8 et 10 à 16) dans le cadre du projet de construction d'un pôle périscolaire et culturel ;

Vu la décision du maire n°DM2024.02-02 du 26 février 2024 relative à l'attribution des marchés de travaux (lots 9 et 17) dans le cadre du projet de construction d'un pôle périscolaire et culturel ;

DÉCIDE

Article 1 :

Dans le cadre de son projet de construction d'un pôle périscolaire et culturel, la Commune de Jasseron va procéder à l'aménagement intérieur de la bibliothèque.

A ce titre, la collectivité sollicite une aide financière dans le cadre du dispositif d'acquisition de mobilier dans le cadre d'un premier aménagement, d'un agrandissement ou d'une rénovation de locaux, à hauteur de 30 %.

Article 2 :

La Commune de Jasseron souhaite acquérir le matériel et/ou mobilier suivant :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-210101952-20241106-DM2024_11_02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/11/2024
Publication : 06/11/2024

Article 3 :

Le montant total de l'aménagement intérieur de la bibliothèque est estimé à 10 178,23 € HT.

Le Conseil municipal sera informé de cette décision lors de sa prochaine séance.



Fait à Jasseron, le 6 novembre 2024

Sébastien GOBERT,
Maire